

Communiqué de presse

La ministre entend poursuivre sa politique de démantèlement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)

Dans son courrier du 13 mai 2020 adressé à tous les personnels, Madame Vidal salue « les efforts », « la créativité » des personnels... mais pas un mot sur les congés imposés aux personnels, malgré une condamnation unanime de l'intersyndicale et surtout elle ne répond à aucune de leurs attentes. La crise sanitaire a démontré la nécessité d'un vrai service public de l'ESR. Nous avons vu les limites d'une recherche sur appel à projet. Les politiques menées depuis deux décennies visent à externaliser la recherche privée vers les laboratoires de la recherche publique et à les assujettir aux stratégies des grandes entreprises. La Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) n'a d'autre objectif que de poursuivre cette logique et renforcer les restructurations en cours avec la mise en place d'établissements territoriaux de l'ESR dérogeant aux codes de la Fonction publique et en prise directe avec les entreprises locales. La période que nous traversons souligne l'importance des Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de travail (CHSCT) que la loi Dussopt sur la Fonction publique entend supprimer. Dans ce contexte, nous aurions pu espérer une prise de conscience de l'impasse où nous conduisent ces politiques de la part du pouvoir en place, donnant aux personnels du service public de l'ESR des moyens permettant d'assurer leur travail et aux étudiant·es, des conditions de vie et d'études satisfaisantes. Mais la LPPR annoncée par Mme Vidal, et dénoncée par les personnels et les étudiant·es mobilisés contre ce projet de loi ne répond non seulement à aucun des enjeux faute de moyens suffisants, mais pire elle accentuerait les défauts du système actuel, en renforçant la précarité des personnels comme du financement des unités et des établissements.

La recherche et l'enseignement supérieur sont malades de l'austérité et malades du management néolibéral, qui promeut toujours plus de compétition avec comme corollaire toujours plus de bureaucratie. Pour la FERC CGT, il s'agit d'abord de rompre avec l'austérité, mais il faut aussi un changement complet de paradigme pour une production de connaissance scientifique et un partage du savoir qui soient à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous devrons répondre dans les années qui viennent. La FERC CGT met sur la table un certain nombre de propositions pour une véritable politique alternative :

- **le renforcement du statut de fonctionnaire**, seule garantie de l'indépendance des personnels de l'ESR, vis-à-vis des pouvoirs économiques et politiques.
- La revalorisation des salaires et des carrières, notamment par l'augmentation de 18 % du point d'indice, qui correspond à la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000.

- Un plan de titularisation des personnels précaires et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires dans tous les corps (enseignant-eschercheur-ses, chercheur-ses, personnels de bibliothèques, ingénieur-es, technicien-nes, administratif-ves BIATSS et IT). Il faut au moins l'équivalent de 70.000 emplois titulaires à temps plein supplémentaires sur 4 ans.
- La suppression de l'ANR, des initiatives d'excellence, ainsi que du CIR et la redistribution des moyens aux unités et établissements sous forme de dotations pérennes.
- Le renforcement des organismes nationaux de recherche et des universités dans leurs missions de développement des connaissances dans toutes les disciplines.
- La suppression de l'HCERES.
- La création d'un service public de la publication scientifique.
- Un véritable service public du logement étudiant, de la restauration universitaire et du service social pour la vie étudiante avec des moyens renforcés pour les CROUS, la fonctionnarisation des personnels avec l'ouverture d'une troisième session de concours.
- L'annulation des hausses de frais d'inscription et la gratuité des universités.

Toutes ces mesures ont un coût, mais les moyens existent. Avec la mise en œuvre de ce plan alternatif ambitieux, l'investissement dans la recherche public dépasserait à peine les 1 % du PIB et l'investissement global dans la recherche serait encore très loin des 3 % préconisés par l'Union Européenne. Ces propositions sont largement incompatibles avec le projet de loi actuel. Nous demandons donc l'abandon de la LPPR et l'ouverture de vraies négociations avec les organisations syndicales sur la base des revendications largement partagées par les personnels de l'ESR.

Montreuil, le 4 juin 2020